

évolution des milieux entre 2020 et 2021 :

la mare, trois années après travaux, présente un état de végétalisation à présent optimal au niveau de ses berges, la mise en eau permanente en 2021 aidant ce phénomène. Les jeunes massettes, arrachées en 2020, sont encore ponctuellement présentes, toutefois, ce sont bien les massifs de joncs, de carex et de Reine des prés qui prédominent. Les jeunes aulnes et peupliers continuent à se développer. Les algues vertes sont toujours présentes de manière éphémère au printemps. À souligner la quasi-disparition de la Balsamine de l'Himalaya (une dizaine de pieds restants et enlevés) grâce aux efforts du travail d'arrachages manuels depuis trois étés consécutifs.



3ème année de suivi, 04/06/2021

inventaires faunistiques (avril à septembre 2021 – suivi à n+3)

indicateur effectifs d'Amphibiens adultes 2021 :

- effectifs de Crapaud commun et de pontes de Grenouille rousse doublés ;
- en parallèle, comptage de 950 Crapauds communs au niveau de l'étang et de ses abords.

| Amphibiens | 2016 | n+1 | n+2 | n+3 | n+6 | n+10 |
|---------------------|------|-----|-----|-----|-----|------|
| Grenouille rousse | - | 25 | 35 | 70 | | |
| Crapaud commun | - | 0 | 10 | 20 | | |
| Tendance indicateur | - | ↗ | ↗↗ | ↗ | | |



Les deux espèces d'amphibiens apprivoisent et colonisent positivement la mare, leurs effectifs croissants traduisant à nouveau un indicateur à la hausse cette année. Ni Triton alpestre, ni Triton palmé n'ont en revanche investi la mare comme supposé. La seule hypothèse plausible serait l'inexistence de populations proches du site. Toutefois, il est toujours possible qu'à l'avenir ces tritons apparaissent si la mare garde la même fonctionnalité.

indicateur nombre d'espèces d'Odonates 2021 :

- ajout d'une espèce : Leste fiancé (espèce « Quasi menacée » à la Liste Rouge Alsace) ;
- 3 espèces non revues : Leste vert, Agrion portecoupe et Libellule déprimée.

| Odonates | 2016 | n+1 | n+2 | n+3 | n+6 | n+10 |
|------------------------|------|-----|-----|-----|-----|------|
| Nouvelles espèces | - | 7 | 3 | 1 | | |
| Espèces non retrouvées | - | 0 | 1 | 3 | | |
| Nombre total d'espèces | - | 7 | 10 | 11 | | |
| Tendance indicateur | - | ↗ | ↗ | ↘ | | |



Le bilan annuel est assez décevant avec la « perte » de trois espèces. Ce constat est cependant à mettre en lien avec cette saison estivale, particulièrement déficitaire en ensoleillement, agissant directement sur l'activité des populations d'Odonates. Toutefois, avec l'apparition du plutôt rare Leste fiancé, venant enrichir la richesse du site à 11 espèces, le retour global quant à cet aménagement écologique est positif.



embryons de Grenouille rousse en cours de développement, 26/03/2021



rassemblement de Crapaud commun dans le ruisseau, 01/04/2021



Couleuvre helvétique dans l'étang, 04/06/2021



Leste fiancé apparu dans la mare, 13/08/2021

niveau fonctionnalité de la mare :

le niveau de fonctionnalité de la mare est qualifié de très bon en raison notamment de la mise en eau permanente au cours du printemps et de l'été 2021. Les hélophytes se sont pleinement exprimées au niveau des berges, dont le développement naturel a été optimisé grâce à la barrière de protection électrique, protégeant l'accès aux gibiers, installée sur son pourtour depuis trois ans par l'Association de pêche.



entretien actuel assuré par l'Association de pêche :

la prairie en marge de la clôture a été pâturée en été (chèvres) et la zone tampon bien conservée. En accord avec les recommandations habituelles de BUFO, les pieds de Balsamines ont été arrachés et mis en tas de dessèchement. Les rejets de Sumac ont également été coupés à proximité de l'étang sans manifestation apparente de rejets. Le démarrage de la fauche en rotation des berges sera bien assuré cet automne 2021.

espèces exotiques envahissantes :

présence très limitée de la Balsamine en périphérie proche de la mare. Sumac toujours à surveiller à proximité de l'étang.

problèmes rencontrés :

rien à signaler.

mesures de gestion préconisées pour les années suivantes :

- surveillance permanente, avec arrachage manuel immédiat et répété de la Balsamine avant floraison estivale, et de la Massette > mis en tas habituel ;
- coupes/arrachages systématiques des pousses d'aulnes, peuplier ou tout autre ligneux sur les berges immédiates de la mare et des rejets de Sumac durant l'automne de chaque année ;
- fauche tardive (octobre) des abords des mares avec conservation de zones refuges et rotation de fauches (ex : 2/3 de la surface de couvert herbacé et arbustif fauchés tous les deux ou trois ans avec rotation de fauche).